



VIMY, le 28 octobre 2025

Le Conseil Municipal se réunira le :

**Mardi 4 novembre 2025
à 19 heures
à l'espace Jacques Prévert – Rue Lamartine**

Ordre du jour :

Points d'informations :

- Déconnexion des eaux pluviales
 - Bilan de la semaine bleue
 - Bilan octobre rose
 - Organisation du téléthon
 - Point sur l'ouverture de la restauration scolaire
-
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 septembre 2025

Avis de décisions :

- Acceptation de l'indemnité de sinistre de l'assurance communale ALLIANZ

Projets de délibérations :

Finances :

- 1- Décision modificative n°4 – virement de crédits
- 2- Sollicitation d'un emprunt – construction d'une cantine
- 3- Convention relative aux conditions d'accès à la plateforme de dématérialisation de la commande publique et de ses services associés
- 4- Avenant à la délibération n°6 du 1er octobre 2024 et à la délibération n°7 du 10 décembre 2024 sur la vente des cinq logements rue Chanzy et du 1 bis rue de l'Égalité – Changement de désignation de l'acquéreur

Transition écologique :

- 5- Engagement de la commune dans le cadre des mesures de compensation écologique liées au projet d'aménagement de l'entrée de ville – Mise à disposition de parcelles communales

Petite-enfance - Enfance - Jeunesse :

- 6- Subvention du séjour au ski en 2026 - Ecole primaire Jean Macé :
Séjour à La BREOLE – Du 06 mars au 14 mars 2026
- 7- Lancement de l'élaboration du PEDT (Projet Educatif Territorial)

Questions diverses.

Le Maire,



Christian PRIMONT



